Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260410-2026_30-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE LOUDEAC

COMMUNE DE
SAINT-MAUDAN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L' an deux mille vingt-six, le 09 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAOUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAOUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, M. Manuel LERAY, Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BOURGEOIS

Délibération 2026*30

Commissions d'Appels d'Offres (CAO)

Entendu le rapport du Maire,
Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

- La liste présenté est composé :

De droits, Président : Le Maire, Maryline JAOUEN
Membres titulaires : Edmond LEBIHAN, Isabelle KERGROHENN, Didier BOURGEOIS
Membres suppléants : Manuel LERAY, Daniel ANGER, Evelyne ALLANIC

Le Conseil Municipal, sur la proposition du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Sont ainsi déclarés élus, pour faire partie, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :**
  - **De droits, Président : Le Maire, Maryline JAOUEN**
  - **Membres titulaires : Edmond LEBIHAN, Isabelle KERGROHENN, Didier BOURGEOIS**
  - **Membres suppléants : Manuel LERAY, Daniel ANGER, Evelyne ALLANIC**

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance
Didier BOURGEOIS

Le Maire
Maryline JAOUEN

Pour copie certifiée conforme.